

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# LE GUIDE DE LA RÉNO !

JE RÉNOVE  
GRAND LAC



**Aides**

**Conseils**

**Financements**

**Accompagnements**

**Rénovation énergétique**

## LE PROGRAMME «JE RÉNOVE GRAND LAC»

Prévu de 2022 à 2026, « Je Rénove Grand Lac » est un accompagnement personnalisé pour la rénovation énergétique de votre logement. Il vous permet d'avoir un conseil **neutre et gratuit** à chaque étape de votre projet :

- Un rendez-vous personnalisé près de chez vous.
- Une visite sur place de votre logement.
- Un suivi complet de votre dossier.
- Des conseils techniques, financiers et fiscaux.
- Le montage et le suivi des demandes de subventions.
- Des esquisses d'aménagement, des prescriptions techniques ainsi que l'estimation du coût des travaux.
- Un suivi du respect des réglementations.
- L'évaluation des performances énergétiques avant et après travaux avec des préconisations.

### Qui peut en bénéficier ?

Tous les propriétaires qui occupent leur logement quel que soit le niveau de revenu ainsi que tous les propriétaires de logement qui proposent de la location.



**Rénover, c'est la garantie d'un confort au quotidien.** Vous donnez aussi de la valeur à votre bien, tout en diminuant vos factures d'énergie.

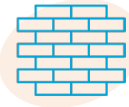
# QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS ?

Dans le programme « Je Rénove Grand Lac », tous les travaux favorisant les économies d'énergie peuvent être réalisés :



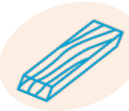
## L'isolation de la toiture

(combles perdus, rampants, toit plat)



## L'isolation des murs

(par l'intérieur ou l'extérieur)



## L'isolation du plancher bas

(sous face de vide sanitaire, plafond de garage)



## Changement des portes et des fenêtres



## Changement de système de chauffage

(pompe à chaleur, chaudière à granulés de bois, poêle à bois...)



## Système de ventilation

(ventilation hygroréglable, ventilation double flux)

### ATTENTION!

Les entreprises effectuant les travaux doivent être labélisées RGE +, garantissant qu'elles ont été formées à la rénovation énergétique.

Des niveaux de performance sont exigés (niveau d'isolation suffisant, rendement des appareils de chauffage) pour bénéficier des aides financières.



# QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES ?

## Le principe d'attribution des aides :

- Plus vous faites d'économies d'énergie suite aux travaux, plus l'aide est importante.
- Les financeurs exigent le plus souvent une économie d'énergie minimale de 35%.
- Les aides peuvent varier selon le niveau de revenus.

## Vous pouvez bénéficier de plusieurs aides financières :

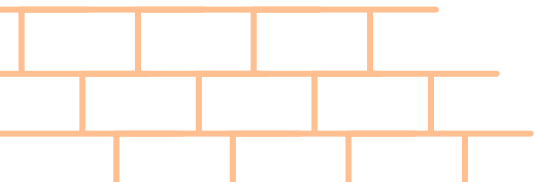
### 🏠 Les aides de l'État :

- **Ma Prim Rénov** : Une aide pour une rénovation de faible ampleur (si vous faites 1 ou 2 travaux différents).
- **Ma Prime Rénov Accompagnée** : Une aide pour une rénovation assez ambitieuse (mobilisant plusieurs postes de travaux et un gain d'au moins 2 sauts de classes de DPE, par exemple passer d'un DPE classé F à un DPE classé D).

### 🏠 Les aides de l'agglomération Grand Lac (un budget de 5 millions d'euros sur 4 ans).

### 🏠 Les aides du département de la Savoie.

### 🏠 Les aides des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).



## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT n°1



*Je suis propriétaire  
occupant de maison  
individuelle !*

- Prenez contact avec l'ASDER pour un premier entretien téléphonique afin d'échanger sur vos souhaits et le niveau d'imposition.
- Un second rendez-vous d'une heure vous sera proposé avec un conseiller pour travailler ensemble sur votre projet (faisabilité, pistes de travaux...).
- Une visite de votre maison peut aussi être programmée donnant lieu à un compte rendu de visite, une fourniture de différents scénarios d'amélioration, une évaluation thermique de l'habitation avant/après travaux et les aides financières potentielles.
- Par la suite, l'ASDER peut vous accompagner pour l'aide à la consultation des entreprises, au choix des devis et une aide au montage des dossiers de subventions.

### CONTACT ASDER :

 04 56 11 99 00

 [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)

## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT n°2



*Je suis propriétaire bailleur, je possède un logement en location !*

- Prenez contact avec URBANIS pour un premier entretien téléphonique afin d'échanger sur votre projet.
- Un second rendez-vous d'une heure vous sera proposé avec un conseiller pour travailler ensemble sur votre projet (faisabilité, pistes de travaux...).
- Une visite du logement peut aussi être programmée afin d'établir un projet de travaux et faire une estimation du potentiel d'économies suite aux travaux.
- Par la suite, URBANIS peut vous accompagner pour l'aide à la consultation des entreprises, au choix des devis et une aide au montage des dossiers de subventions.

 *Des aides complémentaires existent si votre logement est vacant ou si vous le louez à tarif social.*

### CONTACT URBANIS :

 04 79 33 21 26

 [grandlac@urbanis.fr](mailto:grandlac@urbanis.fr)

## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT n°3

Je suis  
un propriétaire occupant  
une copropriété !



- Prenez contact avec votre conseil syndical pour échanger sur les travaux que vous souhaitez entreprendre sur la copropriété.
- Un échange téléphonique vous sera proposé avec un conseiller de l'ASDER spécialisé dans les copropriétés.
- Une visite de la copropriété sera programmée afin de réaliser un diagnostic permettant de se faire une première idée du potentiel d'économies d'énergie.
- Un vote en assemblée générale sera organisé afin de mandater une entreprise de maîtrise d'œuvre qui consultera les entreprises.
- Suite au vote, le conseil syndical et l'ASDER monteront les dossiers de subventions et l'entreprise de maîtrise d'œuvre suivra les travaux



*Les copropriétaires sont accompagnés, conseillés et maîtrisent en permanence le projet. Toutes les décisions sont prises en assemblée générale.*

### CONTACT ASDER :



04 56 11 99 00



info@faire73.fr

# L'AGENDA DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## LES ANIMATIONS !

Venez vous informer et monter votre projet.


 **Conférence « La rénovation en copropriété »**  
Le 15 octobre 2024, à 19h  
à Aix-les-Bains, au Centre des Congrès

 **Conférence « Les étapes d'une rénovation performante. Les aides financières associées »**  
Le 18 novembre 2024, à 19h  
à Mouxy, à la salle des fêtes, rue de l'église

## LES MATINÉES DE LA RÉNO !

Venez rencontrer et parler de votre projet avec des artisans spécialisés dans l'isolation, le chauffage et les énergies renouvelables. Tous les corps de métier seront présents.

 **Le 28 septembre 2024 à 9h**  
à La Biolle, salle des bruyères

 **Le 30 novembre 2024 à 9h**  
au Bourget-du-Lac, Technolac,  
bâtiment de l'horloge, salle Jéricho